



**Siège Social chez le Président  
Henri CHEVRIER  
18 rue des Primevères 35400 St MALO**

**COMPTE RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
NON STATUTAIRE de LA LBSA  
du 29 Novembre 2009  
à LORIENT Etang du ter**

**Invités présents :**

Jean Jacques Muloit Président FFSA, Daniel Gilles Vice Président Conseil Régional et adjoint au maire de Lorient

**Invités excusés :**

J.Y Le Drian Conseil Régional de Bretagne, L.Thomas CROS, A. Caradec DRJS, J.F Coquand DRJS, M. Cognet, M.Métaierie Maire de Lorient, A. Portes DDJS 56, J.F Meaudé CDOS 56.

Présents :

23 clubs sont représentés, représentant 108 voix

§ Accueil des participants et pot de bienvenue

§ Henri Chevrier fait état des présents et des absents excusés.

§ Daniel Gilles, en qualité de Vice Président chargé des Sports au Conseil Régional de Bretagne et de maire adjoint de Lorient, fait une allocution de bienvenue et note le développement de la discipline, souligne que le Conseil Régional accompagne financièrement les clubs d'Aviron aux Championnats de France, et annonce que la demande d'aide financière pour le dossier emploi a été accepté par le Conseil Régional.

Il quitte l'assemblée à ce moment là.

**§ Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 11 Janvier 2009 :**

sous réserve de changement de signature, demande exprimée par le secrétaire général du moment, Bernard Gineste lequel n'a pas rédigé ni signé ce compte rendu.

Il demande également qu'on ajoute la procédure des élections.

Il faut corriger une erreur dans le paragraphe 8.3 : commission mer et non rivière.

§ Remarques de Jean Louis Mahoïc, arbitre : nous n'avons pas reçu les rapports de commission avec la convocation ( toutes n'étaient pas reçues par la secrétaire ); pourquoi les frais de déplacement des arbitres n'ont pas été considérés à la journée du Huit ? Pourquoi le programme n'a-t-il pas été signé par le président de la Ligue ?

**§ Rapport moral du président** : voir en pièce jointe

**§ Rapport d'activité de la Secrétaire Générale** : voir en pièce jointe

**§ Rapport financier du Trésorier** : Antoine Marais présente ses excuses pour les manquements et explique les difficultés techniques rencontrées dans la gestion des comptes de la ligue réalisée depuis des années sur un simple logiciel tableur (EXCEL). La complexité de la saisie et les sources d'erreurs sont nombreuses et n'ont pas permis la finalisation des comptes dans les deux mois suivant la clôture de l'exercice. La décision a donc été prise (en concertation avec le vérificateur au compte et le président) de réaliser la comptabilité 2008-2009 sur un logiciel de comptabilité type EBP (la saisie est en cours) et de la présenter aux représentants des clubs lors d'une nouvelles AG avant l'échéance des six mois (mars).

Cependant, le trésorier présente à l'assemblée une version très aboutie du prévisionnel 2009 qui intègre toutes les dépenses et recettes réalisées constatées à ce jour. La fiabilité à 98% de ce document permet à l'assemblée de se faire une idée assez précise de la gestion financière dans l'attente du document définitif promis pour janvier.

Intervention de J.C Le Ny commissaire aux comptes : l'état des comptes et de certaines erreurs de procédures ( absence de pouvoirs ) rendent cette Assemblée Générale non statutaire.

Intervention de Bernard Gineste : état du compte courant et du livret. Antoine Marais lui donne les chiffres au centime près.

Prévisionnel : voir en pièce jointe

Intervention de Jean Jacques Mulot : l'AG ne peut effectivement pas être considérée légale, il ne serait donc pas prudent de valider les comptes même s'ils sont bons à 98%, il n'y a pas eu de pouvoirs de délivrés, il faut donc envisager une autre assemblée générale complémentaire uniquement pour valider les comptes quand ils auront été arrêtés, envoyés à chaque club avant le 31 Mars 2010 c'est à dire 6 mois maximum après la fin de l'exercice.

**§ Rapport du Conseiller Technique Régional** par Ivi Cellier : voir en pièce jointe

**§ Rapport de la Commission Rivière** par Antoine Marais. Ce dernier commence par expliquer les responsabilités qu'il a acceptées : trésorier, responsable sportif ligue pour la zone Nord Ouest, président de commission rivière, membre commission mer, membre ETR, responsable commission entreprises, référent fédération.

Il explique que l'organisation va s'améliorer, notamment par l'abandon de la charge de la trésorerie. Rapport : voir en pièce jointe

**§ Rapport de la commission randonnée** par Soizick Perot : voir en pièce jointe

**§ Rapport de la commission mer** par Monique Bordet : voir en pièce jointe

**§ Rapport commission arbitres par Geneviève Aubry** : voir en pièce jointe

**§ Intervention de Jean Jacques Mulot Président de la FFSA** qui revient sur un sujet évoqué par le président de la LBSA : le dopage et apporte quelques précisions concernant la prise de médicaments. Il insiste sur l'impact qu'un seul contrôle positif peut avoir sur l'image de la Fédération et les conséquences sur les prochaines compétitions. Situation dommageable et regrettable, il faut donc être extrêmement vigilant.

Il fait également remarquer la progression de l'Aviron scolaire et souligne qu'il faudrait recenser les pratiquants occasionnels.

Il note avec satisfaction les performances de l'Aviron dans les grands événements sportifs comme les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde : " Depuis 93, nous avons à chaque fois des médaillés dans ces compétitions". Et la Bretagne est à ce titre en progression.

Même si cette assemblée générale n'est pas statutaire, elle lui permet de venir au contact d'une Ligue en plein développement et il note le dynamisme qui est le nôtre aujourd'hui. Il encourage la création du poste d'Agent de développement, situation qui va tendre à se développer dans d'autres ligues. La professionnalisation va devenir inévitable. Il renouvelle son soutien et celui de la FFSA en expliquant le principe de la subvention: 33% de la somme restant après les aides institutionnelles.

Il nous renouvelle son soutien.

**§ Remise de récompenses aux athlètes** médaillés cette saison.

Intervention du Président pour expliquer le choix des rameurs qui courent sous les couleurs de la région et non des clubs, déjà récompensés.

Athlètes invités : voir pièce jointe

Présents :

\* Claudine Lassée, Chantal Méral de Plougonvelin en équipage quatre avec barreur, médaille d'argent au championnat de France en mer à la Ciotat

\* Axel Schirm et Arthur Marais en équipage deux de couple, médaille d'argent au championnat du monde d'aviron de mer à Plymouth

\* Jérôme Richard en équipage deux de couple (avec Nicolas Parquic), médaille de bronze au championnat du monde d'aviron de mer à Plymouth

La LBSA leur offre un bon d'achat de 30€ car ils ont déjà beaucoup de médailles !!!

**13H00 Déjeuner**

**14H30 Reprise de la réunion**

**§ Présentation du dossier "Projet Emploi"** : voir en pièce jointe

**§ Intervention sur le dopage** du Dr Eric Parein : voir en pièce jointe

**§ Discussion autour de la journée du Huit** et des dégâts éventuels causés aux bateaux mis à disposition par les clubs et de la prise en charge de ces dégâts. Il faudrait 1 responsable par bateau.

**§ Discussion informelle sur les frais d'engagement aux compétitions.** Proposition est faite pour 2,50€ par rameur participant.

**§ Date de la prochaine Assemblée Générale** pour validation des comptes aura lieu à Lorient le 21 Février

**§ Conclusion du président** qui remercie les participants pour leur indulgence face aux erreurs administratives (trésorerie, secrétariat); il prévient que désormais il sera hyper présent avec des contrôles réguliers. Les commissions devront se réunir avant chaque réunion du comité directeur afin que leurs propositions soient validés, cette réunion sera une condition impérative à cette validation.